**6260 : résumé**

Le projet 6260 fait partie du programme de réalisation de la Cité des Sciences que le Gouvernement est en train de réaliser sur le site de la friche industrielle reconvertie de Belval pour les besoins de l’Université du Luxembourg. Il a pour but d’autoriser le Gouvernement à procéder à la construction de la Maison de l’Innovation pour les besoins de l’Université du Luxembourg et du Centre de Recherche Public Henri Tudor. Les dépenses ne pourront pas dépasser le montant de 36.700.000 euros.

Le Pôle de l’Innovation  sera implanté sur la Terrasse des Hauts Fourneaux en plein milieu des anciens vestiges industriels représentant ainsi une continuité de progrès scientifique et technologique du site de Belval.

La Maison de l’Innovation regroupera en son sein des départements et unités du CRP Henri Tudor et de l’Université du Luxembourg, le premier étant l’utilisateur principal. Il est plus particulièrement prévu de transférer dans ce bâtiment celles des 524 personnes occupées par le CRP Henri Tudor qui ne travaillent pas au bâtiment JFK Kirchberg mis à la disposition du Centre par l’Etat, mais dont les lieux de travail sont installés dans d’autres bâtiments loués par le CRP, soit un effectif de quelque 250 agents. Quant aux services universitaires à y implanter, il s’agit du „Luxembourg Centre for Systems Biomedicine“, de la Faculté des Sciences, de la Technologie et de la Communication, des services universitaires de l’informatique et de la logistique, soit un effectif supplémentaire de 100 personnes. Le programme fonctionnel de la Maison de l’Innovation comprend les surfaces pour les besoins de l’Université du Luxembourg et du CRP Henri Tudor ainsi que des surfaces commerciales.